
RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-...
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2017-304 DÉLÉGUANT
CERTAINS POUVOIRS EN MATIÈRE
CONTRACTUELLE POUR Y AJOUTER
NOTAMMENT UN POUVOIR
RELATIVEMENT À LA LOI FAVORISANT
LA SURVEILLANCE DES CONTRATS
DES ORGANISMES PUBLICS ET
INSTITUANT L'AUTORITÉ DES
MARCHÉS PUBLICS

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1 – Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de « Règlement numéro 2019-... modifiant le règlement numéro 2017-304 déléguant certains pouvoirs en matière contractuelle pour y ajouter notamment un pouvoir relativement à la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* ».

Article 2 – Modification de l'article 5 au règlement numéro 2017-304

L'article 5 du Règlement numéro 2017-304 déléguant certains pouvoirs en matière contractuelle et abrogeant le règlement numéro 2013-269 est modifié par l'ajout, après l'expression « directeur général et secrétaire-trésorier », de l'expression « ou le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint ».

Article 3 – Ajout de l'article 5.1 au règlement numéro 2017-304

Le Règlement numéro 2017-304 déléguant certains pouvoirs en matière contractuelle et abrogeant le règlement numéro 2013-269 est modifié par l'ajout de l'article 5.1 ci-dessous immédiatement avant l'article 6 :

« Article 5.1 Délégation du pouvoir d'agir à titre de dirigeant de la MRC

Le conseil délègue au directeur général et secrétaire-trésorier le pouvoir d'agir à titre de dirigeant de la MRC au sens de la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics*. »

Article 4 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à Granby, ce _____ 2019.

Mme Judith Desmeules, directrice
générale adjointe et secrétaire-
trésorière adjointe

M. Paul Sarrazin, préfet

Avis de motion et dépôt du projet de règlement : 10 avril 2019

Adoption du règlement :

Publication de l'avis public d'adoption dans les municipalités :

Granby :

Roxton Pond :

Saint-Alphonse-de-Granby:

Sainte-Cécile-de-Milton :

Saint-Joachim-de-Shefford :

Shefford :

Warden :

Waterloo :

MRC de La Haute-Yamaska :

Publication de l'avis public d'adoption dans le journal :

Entrée en vigueur :

PROJET